



# **Plan de croissance de la BIC : Aperçu de l'initiative de 1,5 G\$ d'autobus à zéro émission**

Février 2021

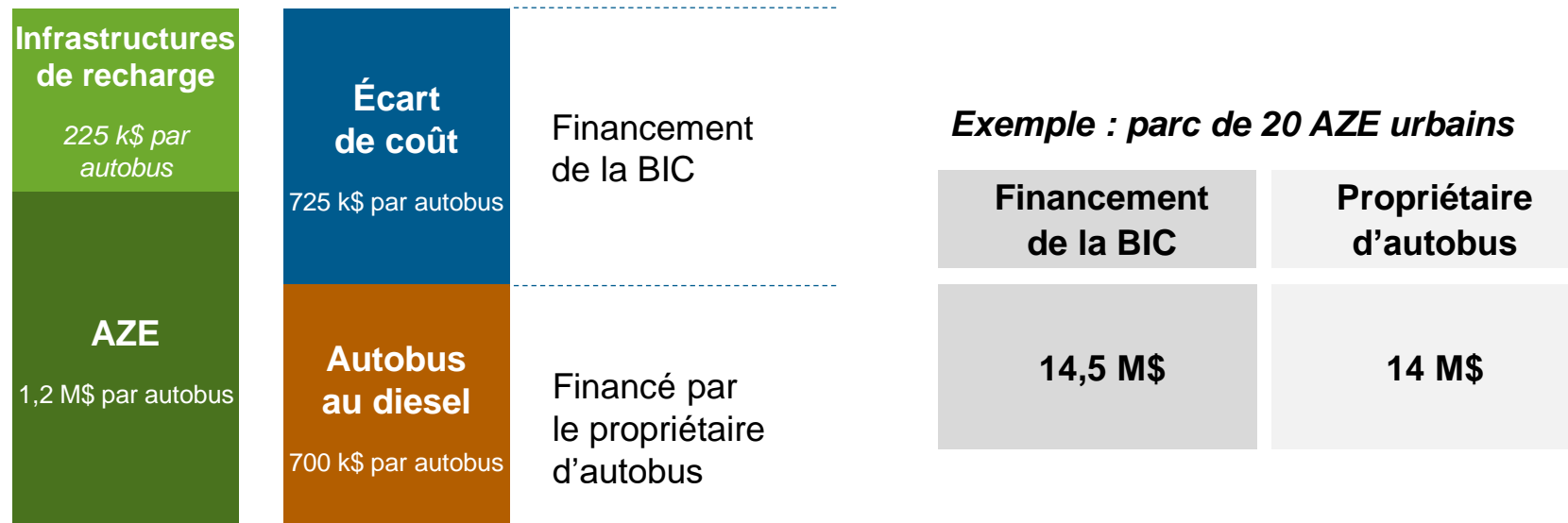
# Autobus à zéro émission : défi et possibilité

- Les autobus au diesel contribuent de façon importante aux émissions de gaz à effet de serre partout au Canada. Les autobus à zéro émission (AZE) sont une solution de rechange qui permet d'améliorer le transport de personnes et de faire une transition vers une infrastructure à faibles émissions de carbone.
- L'initiative de 1,5 milliard de dollars de la BIC vise la mise en circulation accélérée d'environ 4 000 AZE, qui regroupent des autobus de transport en commun et des autobus scolaires.
- Les propriétaires d'autobus, y compris les exploitants d'autobus de transport en commun et d'autobus scolaires, peuvent moderniser leur parc d'autobus de façon accélérée grâce au financement de la BIC.
- Le financement de la BIC, sous forme de prêts directs, peut couvrir les coûts d'achat initiaux des AZE et des infrastructures de recharge, lesquels sont plus élevés que ceux des autobus au diesel.
- Les prêts consentis par la BIC dans le cadre de l'initiative sont remboursés seulement à même les économies réelles réalisées grâce au coût d'exploitation moins élevé des AZE par rapport à celui des autobus au diesel.



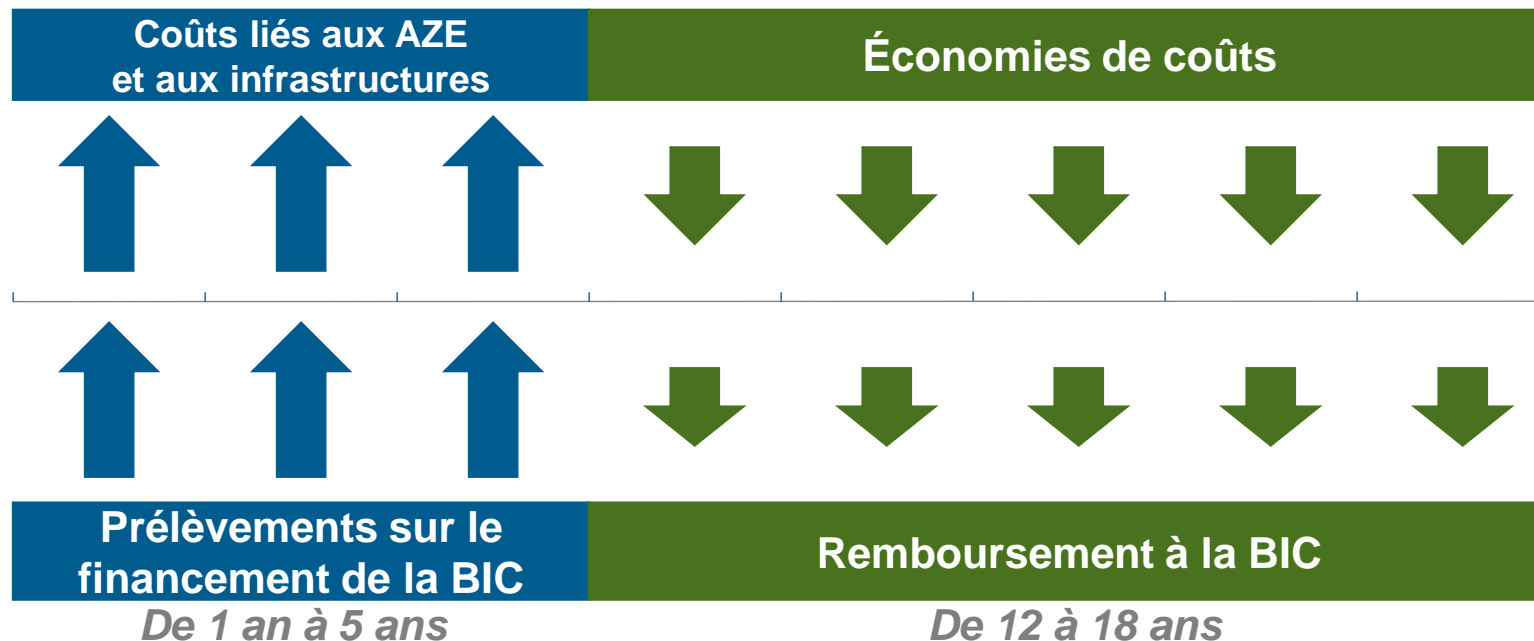
# Part du financement de la BIC

- Le coût initial d'un AZE est plus élevé que celui d'un autobus au diesel.
  - Les AZE coûtent plus cher à l'achat en grande partie à cause du coût de la batterie.
  - Les AZE nécessitent des infrastructures de recharge de batteries, contrairement aux autobus au diesel.
- Les propriétaires d'autobus ne disposent généralement pas d'un financement suffisant pour couvrir ces coûts initiaux plus élevés, rendant difficile l'adoption d'AZE à grande échelle.
- Le financement de la BIC couvrira ces coûts supplémentaires, ce qui contribuera à combler le manque à gagner et à accélérer le déploiement des AZE.



# Disponibilité et durée

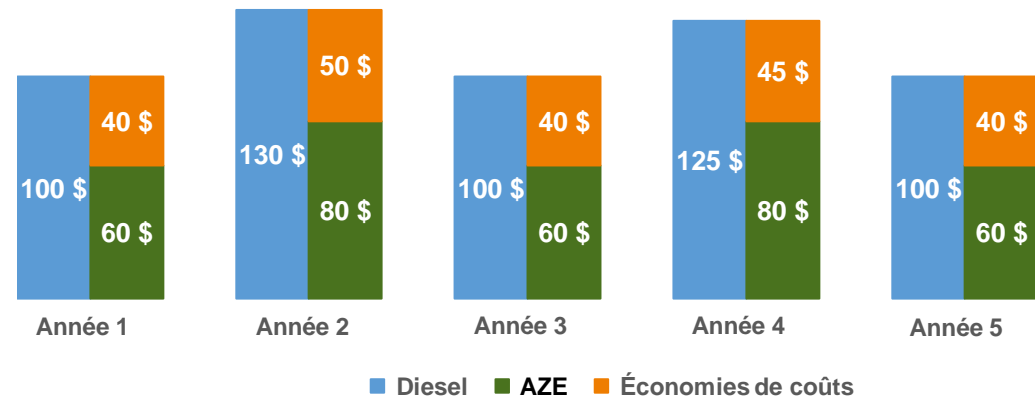
- La BIC et le propriétaire de l'autobus conviendront d'un calendrier d'implantation pluriannuel des AZE et des infrastructures de recharge.
- Le financement de la BIC permet de multiples prélèvements durant la période d'implantation.
  - Une fois que les prélèvements sont engagés, aucune approbation n'est nécessaire pour les autres prélèvements (pourvu que les conditions soient respectées).
- Le remboursement du financement de la BIC ne provient que des économies réalisées par les AZE vs les autobus au diesel pendant la durée du financement, cette durée étant convenue en fonction de la durée de vie des AZE.



# Économies de coûts et remboursement

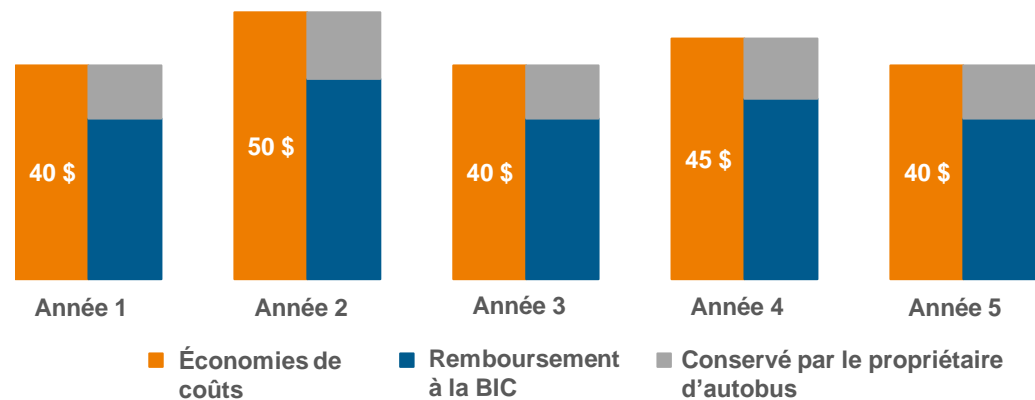
## Économies de coûts générées par les AZE

- Les coûts d'exploitation des AZE devraient être inférieurs à ceux des autobus au diesel (en raison des économies de carburant et d'entretien)
- Ces économies de coûts sont la seule source de fonds que les propriétaires d'autobus pourront utiliser pour rembourser la BIC.













## Remboursement

- Les économies de coûts seront partagées entre la BIC et les propriétaires d'autobus selon une proportion fixe.
- La BIC et les propriétaires d'autobus partageront le risque que les économies de coûts réelles soient inférieures aux prévisions; ultimement, la BIC assumera le risque de remboursement.



# Répartition du risque

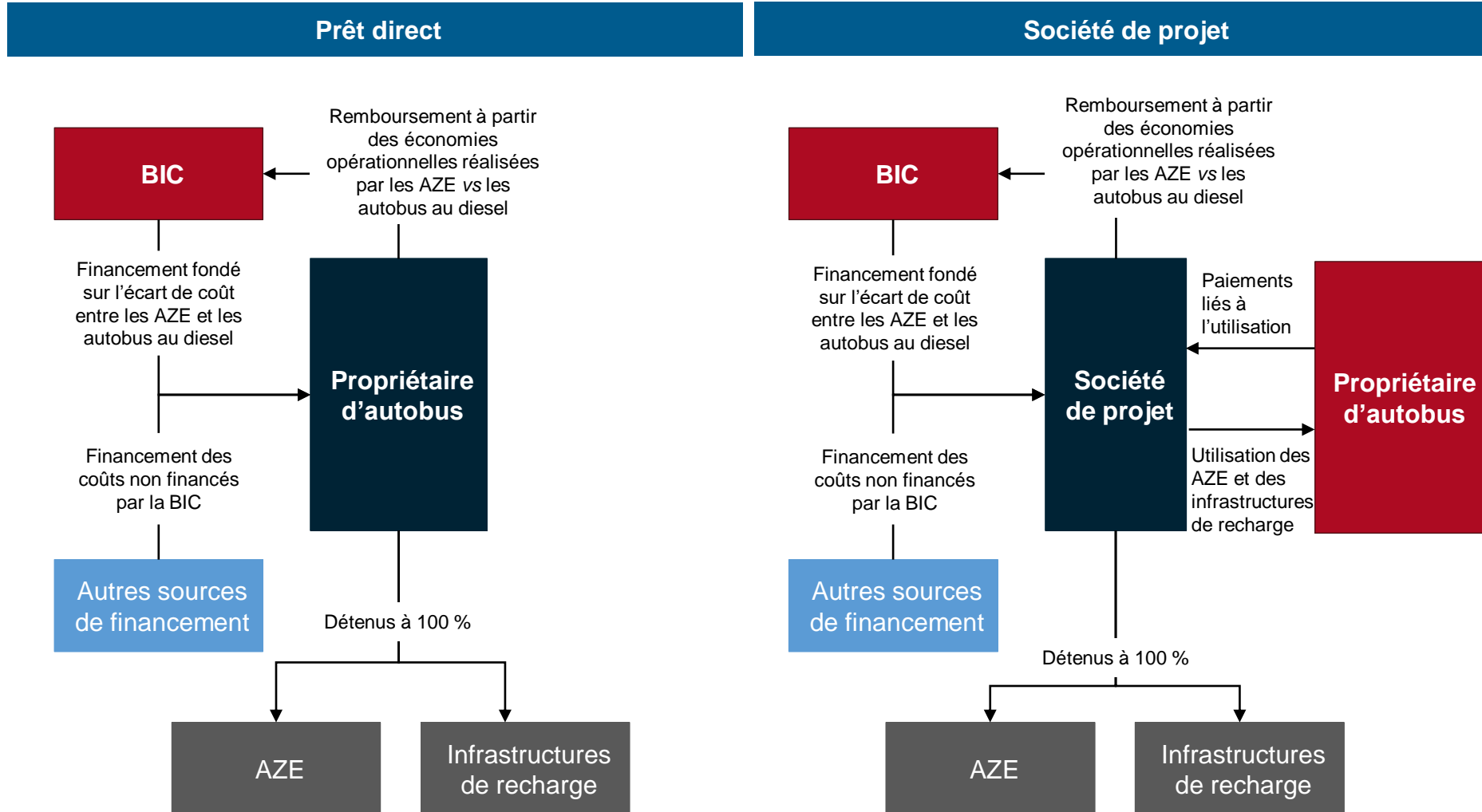
- L'obligation de remboursement du propriétaire d'autobus correspond au **plus faible** des montants suivants :
  - a) Le pourcentage convenu des économies prévues
  - b) Les économies réelles
- Le propriétaire d'autobus prend le risque de **conserver les économies** supérieures au pourcentage convenu du montant prévu.
- La BIC prend le risque d'**être remboursée** si les économies réalisées par les AZE atteignent le pourcentage convenu du montant prévu.
- La BIC et le propriétaire de l'autobus mettront en œuvre des stratégies visant à atténuer les fluctuations des prix de l'énergie.

Risque	Propriétaire d'autobus	BIC
Consommation d'énergie		
Prix de l'électricité		
Durée de vie de la batterie		
Coût de remplacement de la batterie		
Économies sur les coûts d'entretien		

# Termes clés liés au financement

Terme clés	Description
<b>Durée du financement de la BIC</b>	Jusqu'à [18] ans, y compris les périodes d'implantation et de remboursement, ce qui correspond à peu près à la durée de vie utile des AZE
<b>Taux d'intérêt du financement de la BIC</b>	[Aux taux du marché ou moins]
<b>Source de remboursement du financement consenti par la BIC</b>	Économies opérationnelles générées par les AZE vs les autobus au diesel; le plus faible entre un pourcentage des économies prévues et des économies réelles
<b>Autre financement qui ne provient pas de la BIC</b>	Le propriétaire d'autobus doit obtenir du financement pour couvrir les coûts nécessaires à l'implantation du parc d'AEZ proposé qui ne sont pas financés par la BIC
<b>Possession des AZE</b>	Les AZE et les infrastructures de recharge seront la propriété exclusive du propriétaire d'autobus ou de la société de projet créée aux fins de l'initiative qui utilisera le financement de la BIC
<b>Approvisionnement et implantation</b>	Le propriétaire d'autobus est responsable de l'approvisionnement et de l'implantation de la flotte d'AZE proposée et des infrastructures de recharge nécessaires

# Structures potentielles







# Merci

**Communiquez avec nous** [investments@cib-bic.ca](mailto:investments@cib-bic.ca)

[LinkedIn](#) | [Twitter/bic fra](#)

[Abonnez-vous pour rester informé\(e\)](#)